



05000AEF

Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic UHPD Truck Fuel Economy

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830
Date d'émission: 20-7-2011 Date de révision: 26-10-2020 Remplace la fiche: 13-3-2019 version: 5.4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic UHPD Truck Fuel Economy
Code du produit : 05000AEF
Groupe de produits : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle
Utilisation de la substance/mélange : Produits de nettoyage pour voitures
Catégorie fonction ou usage : Lubrifiants et additifs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

MPM International Oil Company
Cyclotronweg 1
2629 HN Delft Delft - Nederland
T +31 (0)15 2514030 - F +31 (0)15 2514031
msds@mpmoil.nl - www.mpmoil.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)15 2514030 (08.00 - 17.00 GMT+1)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgium	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH208 - Contient Alkylphénol en C14-16-18. Peut produire une réaction allergique.
EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic UHPD Truck Fuel Economy

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement	(N° CAS) 72623-87-1 (N° CE) 276-738-4 (N° Index) 649-483-00-5 (N° REACH) 01-2119474889-13	50 – 70	Asp. Tox. 1, H304
1-Decene, homopolymère, hydrogéné	(N° CAS) 68037-01-4 (N° CE) 500-183-1 (N° REACH) 01-2119486452-34	10 – 25	Asp. Tox. 1, H304
Zinc bis[O-(6-méthylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)]bis(dithiophosphate)	(N° CAS) 93819-94-4 (N° CE) 298-577-9 (N° REACH) 01-2119543726-33	1 – 2,49	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 STOT RE 2, H373 Aquatic Chronic 2, H411
Alkylphénol en C14-16-18	(N° CAS) 1190625-94-5 (N° Index) 931-468-2 (N° REACH) 01-2119498288-19	1 – 2,49	Skin Sens. 1, H317 STOT RE 2, H373

Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
Zinc bis[O-(6-méthylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)]bis(dithiophosphate)	(N° CAS) 93819-94-4 (N° CE) 298-577-9 (N° REACH) 01-2119543726-33	(6,25 ≤ C < 100) Skin Irrit. 2, H315 (10 ≤ C < 12,5) Eye Irrit. 2, H319 (12,5 ≤ C < 100) Eye Dam. 1, H318

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation	: Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
Après contact avec la peau	: Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
Après contact oculaire	: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Après ingestion	: Consulter immédiatement un médecin. NE PAS faire vomir. Rincer la bouche à l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
Après inhalation	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
Après contact avec la peau	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
Après contact oculaire	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Après ingestion	: Aucun(es) dans des conditions normales.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Poudre chimique, CO2, pulvérisateur d'eau ou mousse ordinaire.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Instructions de lutte contre l'incendie	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Autres informations	: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
-------------------	--

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection	: Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
--------------------------	---

Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic UHPD Truck Fuel Economy

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide restant avec du sable ou avec un absorbant inerte et l'emporter en lieu sûr.

Autres informations : En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter toute exposition inutile. Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Température de manipulation : < 40 °C

Mesures d'hygiène : Se laver les mains après toute manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine.

Produits incompatibles : Agent oxydant. acides et bases.

Température de stockage : < 40 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement (72623-87-1)

UE	IOELV TWA (mg/m ³)	5 mg/m ³
UE	IOELV STEL (mg/m ³)	10 mg/m ³
Allemagne	TRGS 910 Notes sur la concentration admissible	

Indications complémentaires : Sur la base de l'ACGIH TLV, une concentration de 5 mg/m³ oilspray (TWA, 8 heures journée de travail) est recommandé

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques:

Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

Équipement de protection individuelle:

Gants. Lunettes de sécurité.

Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques

Type	matériel	Perméation	Épaisseur (mm)	Pénétration	Norme
	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	>0.35mm		

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation

Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate

Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic UHPD Truck Fuel Economy

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Aspect	: Huileux.
Couleur	: ambré.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 200 °C ASTM D 92
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 860 g/l @ 15°C
Solubilité	: Produit peu soluble, restant en surface des eaux.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 73 mm ² /s @ 100°C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant. acides et bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(es) dans des conditions normales.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement (72623-87-1)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel OECD 401
----------------	---

Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic UHPD Truck Fuel Economy

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

1-Decene, homopolymer, hydrogenated (68037-01-4)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	5,2 mg/l/4h

Zinc bis[O-(-6-methylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)]bis(dithiophosphate) (93819-94-4)

DL50 orale rat	2600 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 3160 mg/kg OECD 402
DL50 cutanée lapin	> 3160 mg/kg de poids corporel OECD Guideline 402
CL50 Inhalation - Rat	> 2 mg/l 1h OECD 403 -read across
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement (72623-87-1)

LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel OECD 408
-----------------------------	--------------------------------------

Zinc bis[O-(-6-methylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)]bis(dithiophosphate) (93819-94-4)

LOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours)	≈ 70 mg/kg de poids corporel OECD Guideline 410
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	160 mg/kg de poids corporel OECD Guideline 422

Danger par aspiration : Non classé

Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic UHPD Truck Fuel Economy

Viscosité, cinématique	73 mm ² /s @ 100°C
------------------------	-------------------------------

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

1-Decene, homopolymer, hydrogenated (68037-01-4)

CL50 poisson 1	> 1000 mg/l @96h - Salmo gairdneri
CL50 autres organismes aquatiques 1	1000 mg/l scenedes quadricauda @ 3 hr
CE50 Daphnie 1	190 mg/l @48h - Daphnia magna
CE50 72h algues 1	> 1000 mg/l waterflea @ 2DY
CE50 72h algues (2)	> 125 mg/l waterflea @21DY
NOEC chronic algae	> 1000 @scenedesmus quadriacauda @ 3hr

Zinc bis[O-(-6-methylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)]bis(dithiophosphate) (93819-94-4)

CL50 poisson 1	4,5 ml/l OECD 203 (oncorhynchys mykiss, 96h)
CE50 Daphnie 1	5,4 mg/l OECD 202, (Daphnia magna, 72h)
CE50 autres organismes aquatiques 1	2,1 ml/l OECD 201 (Selenastrum capricornutum , 48h)

Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic UHPD Truck Fuel Economy

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

CE50 72h algues 1	2,1 mg/l Selenastrum capricornutum UTEX 1648
CE50 72h algues (2)	2 mg/l Selenastrum capricornutum UTEX 1648
CE50 96h algues (1)	2,1 mg/l Selenastrum capricornutum UTEX 1648
CE50 96h algues (2)	2 mg/l Selenastrum capricornutum UTEX 1648

12.2. Persistance et dégradabilité

Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic UHPD Truck Fuel Economy

Persistance et dégradabilité	Insoluble dans l'eau, donc très peu biodégradable.
------------------------------	--

1-Decene, homopolymer, hydrogenated (68037-01-4)

Biodégradation	2 % 28 DY @OECD TG 301D
----------------	-------------------------

Zinc bis[O-(-6-methylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)]bis(dithiophosphate) (93819-94-4)

Biodégradation	1,5 % OECD 301B 28d
----------------	---------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic UHPD Truck Fuel Economy

Potentiel de bioaccumulation	Pas d'informations complémentaires disponibles.
------------------------------	---

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement (72623-87-1)

Log Pow	> 6
Potentiel de bioaccumulation	fortement bioaccumulable.

1-Decene, homopolymer, hydrogenated (68037-01-4)

Log Kow	> 6,5
---------	-------

Zinc bis[O-(-6-methylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)]bis(dithiophosphate) (93819-94-4)

Log Pow	0,9 @ 23C
---------	-----------

12.4. Mobilité dans le sol

Zinc bis[O-(-6-methylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)]bis(dithiophosphate)

Sol	Adsorption dans le sol.
-----	-------------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : La matière flotte sur l'eau. Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Méthodes de traitement des déchets : Ne pas éliminer avec les ordures ménagères.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG
14.1. Numéro ONU	
Non réglementé	Non réglementé
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	
Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Non réglementé	Non réglementé

Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic UHPD Truck Fuel Economy

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

14.4. Groupe d'emballage

Non réglementé

Non réglementé

14.5. Dangers pour l'environnement

Non réglementé

Non réglementé

Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non réglementé

Transport maritime

Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

15.1.2. Directives nationales

Pays-Bas

Waterbevaarlijkheid (NL) : 10 - Weinig schadelijk voor in het water levende organismen; kan in het aquatisch milieu op lange termijn schadelijke effecten veroorzaken.

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Zinc bis[O-(-6-methylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)]bis(dithiophosphate) est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Zinc bis[O-(-6-methylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)]bis(dithiophosphate) est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes:

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists. TWA: Time Weighted Average. TLV: Threshold Limit Value. ASTM: American Society for Testing and Materials. ADR: Accord Européen Relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par Route. RID: Regulations Concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail. ADN: Accord Européen relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par voie de Navigation du Rhin. IMDG: International Maritime Dangerous Goods. ICAO: International Civil Aviation Organization. IATA: International Air Transport Association. STEL: Short Term Exposure Limit. LD50: median Lethal Dose for 50% of subjects. ATE: acute toxicity estimate. LC50: median Lethal Concentration for 50% of subjects. EC50: concentration producing 50% effect.

Texte intégral des phrases H et EUH:

Aquatic Chronic 2 Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2

Asp. Tox. 1 Danger par aspiration, catégorie 1

Eye Dam. 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1

Eye Irrit. 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2

Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic UHPD Truck Fuel Economy

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient Alkylphénol en C14-16-18. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

SDS MPM REACH

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.